



Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

Renouvellement inscriptions périscolaires 2023-2024

Renouvellement d'inscriptions - fournir les copies de:

► Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, gaz, électricité, internet...)
et uniquement en cas de changements :

- Carnet de santé (pages « vaccinations obligatoires »)
- Livret de famille : pages parents et enfants (*justificatif de garde en cas de divorce ou séparation*)

Représentant 1

Père Mère Beau-Père Belle-Mère

Représentant 2

Père Mère Beau-Père Belle-Mère

NOM et Prénom		
Adresse complète avec code postal		
N° téléphone		
Adresse mail à utiliser		
Profession et employeur		
N°CAF		

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS :

Marié(e) Divorcé(e) Célibataire Pacsé(e) Concubinage Séparé(e) Veuf (ve)

RÉSIDENCE DE L'ENFANT :

Parents Père Mère Garde alternée Famille d'accueil

PERSONNES (autres que les parents) AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT :

	Personne 1	Personne 2	Personne 3
NOM et Prénom			
Lien de parenté			
N° tél portable			



Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

ENFANT

NOM et prénom	
Date de naissance	
Classe pour l'année 2023-2024	
Si régime alimentaire spécifique :	Régime SANS PORC 0
	Régime SANS VIANDE 0
Votre enfant a-t-il un problème de santé nécessitant un PAI Projet d'Accueil Individualisé ou un dossier MDPH ? O NON O OUI Si oui : O alimentaire O autre : précisez	

► RESTAURATION SCOLAIRE

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin à partir de 7h30					
Soir <i>au choix</i>	16h30-17h15				
	16h30-18h00				

► TRANSPORT SCOLAIRE (uniquement pour Rostand) ceci n'est pas une inscription

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Nom de l'arrêt de bus :	Matin				
.....	Soir				

► AUTORISATIONS

- j'autorise le service Scolaire-Jeunesse à procéder au prélèvement de mes factures le 15 de chaque mois, et je joins un RIB à cette fin (*si changement de compte bancaire*).
- j'autorise les services municipaux à photographier et/ou filmer mon enfant et à diffuser et publier les photographies et/ou les films sur tous les supports de communication de la ville.
- j'autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas d'urgence.
- j'atteste sur l'honneur que mon enfant bénéficiera d'une assurance obligatoire responsabilité civile "chef de famille" ainsi que d'une garantie "individuelle accident" pour l'année scolaire 2023-2024.
- j'autorise la création de mon compte-famille en ligne sur le portail familles de la ville.

L'inscription vaut ACCEPTATION par l'enfant et la famille du « **Règlement de fonctionnement des temps d'accueil des enfants** » en vigueur (téléchargeable sur le site de la ville).

Je soussignéatteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier.

Fait à Saint-Mitre-les-Remparts, le Signatures des parents :

